



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 27 OCTOBRE 2017

Délibération N° 17/097

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
AVENANTS A DES CONVENTIONS-CADRE**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les conventions-cadre signées avec les collectivités telles que référencées dans la liste ci-annexée,

Considérant les modifications reportées dans la même liste,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer les avenants aux conventions-cadre listées dans l'annexe jointe à la présente délibération,

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

VU ET APPROUVE
LE 31 OCT. 2017

Le Préfet de Région,

Jean-Luc MARX

ANNEXE A LA DELIBERATION N° B17/.....
 AVENANTS A DES CONVENTIONS-CADRE
 Bureau du 27/10/2017

Opération	Signataire – Date de signature	Modification conventionnelle	Situation actuelle	Modifications proposées
<p align="center">Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (F08FC40J001) Avenant n°2</p>	<p align="center">Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat <i>Convention du 26/01/2009</i></p>	<p align="center">Modification des périmètres à enjeux</p>	<p align="center">Cf. convention initiale et son avenant</p>	<p align="center">Intégration du périmètre à enjeux communautaire « LUNEVILLE – 4, rue Antoine Lavoisier » n° LUN09 Intégration du périmètre à enjeux communal « LUNEVILLE- Secteur gare » n° LUN10</p>
<p align="center">Communauté d'agglomération Portes de France Thionville (F08FC70B001) Avenant n°5</p>	<p align="center">Communauté d'agglomération Portes de France Thionville <i>Convention du 06/06/2007</i></p>	<p align="center">Modification des périmètres à enjeux</p>	<p align="center">Cf. convention initiale et ses avenants</p>	<p align="center">Intégration du périmètre à enjeux communal « THIONVILLE – Centre-ville » n° THI10</p>